que les théologiens qui furent les auteurs ou les défenseurs de la prétendue réforme, montraffent un zele égal à celui des catholiques pour l'ancienne doctrine de l'église, touchant les dogmes de la Trinité, & de la divinité de Jesus-Christ, néanmoins la réforme doit être regardée comme la fource dont font forties toutes les sectes qui ont attaqué ces dogmes fondamentaux du chriftianisme. Dès qu'une fois il eut été recu parmi les réformateurs & leurs disciples. comme un principe certain, que les jugemens de l'église, les décisions des conciles & les rémoignages des Peres ne doivent être comptés pour rien dans les discussions qui concernent la foi; que l'Ecriture fainte est la feule regle qu'on doive confulter, la feule autorité à laquelle on doive se soumettre, & que chaque particulier en est l'interprete légitime. Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour ériger l'esprit humain en juge de la foi, & rour soumettre tous les dogmes & l'Ecriture même à l'examen de la raifon; c'est àdire. pour tout renverser dans le christia+ nisme. & faire éclorre sous ce nom autant de religions qu'il y auroit d'hommes capables d'imaginer de nouveaux systèmes. En vain diroit-on que toutes les fectes chrétienmes, quelque opposées qu'elles soient entre elles, ont un centre commun qui les réunit. dès-la qu'elles confervent les articles fondamentaux; car en premier lieu, ce feroit ouvrir la porte à toutes les erreurs, pourvû qu'elles respectassent ce qu'on seroit conve-